

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 118 du 24 janvier 1949 :

n° 118

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 janvier 1949

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro  
31 janvier 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Le capitaine Marie, commandant la 1re compagnie du B. A. I. S. M., et chef du poste administratif d'Ali-Sabieli, est placé dans la position « hors cadres » et affecté à la milice indigène à compter du 1er février 1949. La décision n° 6 du 8 janvier 1949 est annulée. Le capitaine Mairie prendra, à compter du 1er février 1949, le commandement du cercle de Dikhil en remplacement du capitaine Grollemuird, ratriable et le commandement de la 1er compagnie de «milice en remplacement du lieutenant Krelier, muté à Ali-Sabieh.